Communiqué de presse du 31 mai 2020

# **Pandémie de COVID-19 : la situation économique a continué de se dégrader dans le secteur suisse des boissons**

**La Communauté de travail de la branche suisse des boissons a réalisé une nouvelle enquête pour faire le point sur la situation économique du secteur. Les acteurs de la branche restent très affectés par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et les restrictions qui l’accompagnent, dans la production comme dans la distribution. Plus de 65 % des entreprises estiment que leur situation économique s’est dégradée.**

Deux mois se sont déjà écoulés depuis la dernière enquête auprès des membres de la Communauté de travail de la branche suisse des boissons, d’où l’intérêt manifesté pour un nouveau point de la situation. Les difficultés autour des ventes et les questions de sureffectif sont les problèmes les plus aigus. Le taux de réduction de l’horaire de travail (chômage partiel) frôle les 50 %, mais semble déjà repartir à la baisse selon le nouveau sondage. Toutes les entreprises ou presque estiment que l’indemnité de chômage partiel est très utile. Elles sont 45 % à considérer que les crédits transitoires et les reports de délai (impôts et taxes, dettes, etc.) sont des instruments judicieux.

Survol des points saillants de l’enquête :

* Près de 80 % des distributeurs et 60 % des producteurs de boissons déclarent que leur situation économique dégradée depuis le dernier sondage à la mi-mars. Seulement 8 % des entreprises interrogées ont constaté une amélioration. La situation n’a pas changé pour le reste des entreprises.
* Les baisses de chiffre d’affaires sont très inégales entre les entreprises interrogées : elles vont de quelques points de pourcentage à plus de 90 %. Ces différences s’expliquent avant tout par la répartition des ventes entre la restauration et le commerce de détail.
* Pour les deux mois à venir, les entreprises s’attendent encore à de grosses difficultés sur le front des ventes et, en relation directe avec celles-là, à des problèmes de sureffectif. Près de 35 % d’entre elles s’attendent en outre à des problèmes de liquidités.
* Les autres gros problèmes pointés du doigt sont la lenteur de la réouverture des cafés-restaurants et l’interdiction des grandes manifestations. Dans ce contexte, les entreprises interrogées s’attendent toujours à des pertes de chiffre d’affaires de 35 % en moyenne dans les deux prochains mois.
* Un quart des entreprises interrogées pensent qu’elles devront congédier du personnel en raison de la pandémie de COVID-19.
* Une majorité des entreprises du secteur des boissons estiment qu’il faudra attendre plus de six mois pour voir une certaine normalisation de l’activité.

**Des effets positifs ?**

Un peu plus de 40 % des distributeurs et des producteurs de boissons interrogés observent ou attendent des effets positifs de la crise : il est notamment question d’une augmentation des ventes dans les services de livraison à domicile, de même que dans commerce de détail. Un certain nombre d’entreprises espèrent que les consommateurs vont se recentrer sur les produits régionaux et suisses. Certains estiment enfin que la crise va encore accélérer la transformation numérique.

**Approvisionnement de la population en boissons et autres contributions**

Les entreprises du secteur suisse des boissons prennent des dispositions particulières pour maintenir le haut niveau de qualité de leurs produits et assurer l’approvisionnement de la population suisse malgré des charges accrues. Un certain nombre d’entreprises continuent de verser un salaire à leurs collaborateurs malgré le chômage partiel, accordent une remise à leurs locataires commerciaux ou soutiennent des manifestations afin d’éviter des faillites. Le programme dans lequel un collaborateur apprend la profession de son collègue pour le soutenir et éviter du chômage partiel est une autre initiative intéressante. Enfin, un grand nombre d’entreprises proposent des services de livraison à domicile, en particulier pour les personnes vulnérables.

**Les mesures de la Confédération sont suffisantes**

Près de 60 % des entreprises interrogées estiment que les mesures prises par le Conseil fédéral sont suffisantes. Cela dit, une solution fondée sur une décision claire est demandée sur la question de la réduction des loyers commerciaux, afin de dissiper les incertitudes actuelles. Nombre d’entreprises demandent par ailleurs que les boissons indigènes soient privilégiées afin de maintenir et de promouvoir la création de valeur en Suisse. Dans le domaine de la restauration, un nouvel assouplissement des mesures est souhaité prochainement, de même qu’un soutien dans les mois à venir, qui s’annoncent difficiles pour bon nombre d’entreprises et de fournisseurs.

**Renseignements :**

|  |
| --- |
| Christoph Lienert |
| Communauté de travail de la branche suisse des boissons |
| 079 407 02 88 |
| christoph.lienert@getraenke.ch |
| [www.branchedesboissons.ch](http://www.branchedesboissons.ch) |

***Communauté de travail de la branche suisse des boissons***

*Fondée en 1957, la Communauté de travail de la branche suisse des boissons est l’association faîtière du secteur suisse des boissons. Elle représente quelque 30 000 entreprises pour un chiffre d’affaires total de l’ordre de 14 milliards de francs. Les segments suivants sont couverts par l’ASG : la bière, le vin, l’eau minérale/les boissons rafraîchissantes, les spiritueux et les jus de fruits.*

**Informations concernant l’enquête**

L’enquête a été envoyée vendredi 8 mai à toutes les associations rattachées à la Communauté de travail de la branche suisse des boissons et aux membres de SwissDrink et a duré jusqu’au 22 mai 2020. 85 personnes de toutes les régions de Suisse y ont participé. Elle reflète le climat économique qui règne dans le secteur suisse des boissons. Les pourcentages indiqués doivent être pris comme une indication générale. Les réponses n’ont pas été pondérées.